

Adhésion 2019

Cercle Nautique des Amis du Der

Port de Nuiseinent 51290 SAINTE MARIE DU LAC

<http://www.cnader-asso.org>

Tél : 03.26.72.60.74 GPS : 48°36.096' N 4°44.857' E



Nom:	Prénom:	Né(e) le:
Adresse:		
Code Postal:	VILLE (PAYS):	
Tél.1:	Tél.2:	Mail:

Membre bienfaiteur	40 € ou plus	Catway A (jusqu'à 7 M)	748 €
Planche à Voile <small>Journée (accès de 1 voiture)</small>	159 €	Catway B (supérieur à 7M et jusqu'à 8 M)	791 €
Planche à Voile	240 €	Catway C (supérieur à 8M)	818 €
Dériveur à Terre	312 €	Electricité sur Catway	50 €
Bateau à Terre <small>400 € si cotisation avant le 31 Mars 2019</small>	600 €	* Taxe de séjour par nuitée passée sur le bateau.	0.20€ / P et / nuit
Mise à l'eau (sans votre présence)	75€	Sortie de l'eau (sans votre présence)	75€
Mâtage (sans votre présence)	25€	Démâtage (sans votre présence)	25€

* Taxe de séjour par adulte et par nuitée passée sur le bateau, bilan à faire en fin de saison sur déclaration du propriétaire du bateau (supérieur à 29 pieds ou 8,80 mètres) et à remettre au bureau du Club avant la remontée du bateau.

Licence(s) F.F.Voile : Adulte : 57 € - Jeune : 28,50 € né(e) après le 1/01/2001				2019
NOM	Prénom	Né(e) le :	N° de licence	
				+ €
				+ €
Chèque à établir à l'ordre du : C.N.A.Der			Total =	€

NOM de Baptême du bateau :		Modèle de bateau:	
Longueur:	Largeur:	Tirant d'eau:	Année:
Compagnie d'assurance: <input style="width: 150px;" type="text"/>		N° de contrat : <input style="width: 150px;" type="text"/>	
<small>Pour valider complètement votre adhésion 2019, il faut impérativement joindre une copie de l'attestation 2019</small>			
<p>- Possibilité de faire le règlement de votre cotisation en 3 fois, joindre impérativement les 3 chèques : 1^{er} à réception de la cotisation, le 2^{ème} 1 mois après, le dernier mise en banque pour le 1 Juillet 2019 (date limite pour le règlement). *****</p> <p>CAMPING-CAR : Accès sur le site autorisé uniquement aux Adhérents et invités avec autorisation sans branchement électrique possible. *****</p> <p>- Conformément au règlement du C.N.A.Der, passé le 31 Mars 2019, vous perdez la priorité de votre ancien amarrage et votre badge d'accès au site sera désactivé. Vous pouvez réserver un autre amarrage s'il est libre. *****</p> <p>- La sortie de l'eau des bateaux s'effectue au plus tard lorsque le lac atteint sa cote mini de (134) (information disponible sur le site du C.N.A.Der http://www.cnader-asso.org). *****</p> <p>- En fin de saison, le C.N.A.Der club effectuera la sortie sans nettoyage de tout bateau dont le propriétaire n'aura pas programmé la sortie en tenant compte de la cote mini du lac (134). Il en coûtera alors 100 € au propriétaire. - Je reconnais avoir été informé par le C.N.A.Der, que la mise à l'eau, la sortie de l'eau, les manœuvres, le stationnement et l'amarrage de mon bateau à terre et sur l'eau, sont effectués sous mon entière responsabilité.</p>			
<p style="color: blue; text-decoration: underline;">Emplacement Catway A – B – C (Entourez la lettre)</p> <p>N°: _____ Saison 2018</p> <p>N°: _____ au 01/04/2019</p>			

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement 2019 du C.N.A.Der ainsi que du Règlement de Police du Lac du Der et **je m'engage à les respecter.**

Signature (précédé de la mention "lu et approuvé")

Date : / /

Dossier complet à renvoyer à l'adresse suivante, **Cercle Nautique des Amis du Der Port de Nuiseinent 51290 SAINTE MARIE DU LAC**
⇒ Votre adhésion vous sera confirmée par mail et autorisera la mise à l'eau, « sans ce mail de confirmation pas de mise à l'eau ».

Président du C.N.A.Der : Bernard BAUSMAYER ☎ : 03.26.72.36.96